

**Déclaration liminaire des élus****FO FINANCES 62****CHSCT du 8 octobre 2019**

Monsieur le Président,

Le programme gouvernemental de démantèlement de la DGFIP, au travers du projet de la « géographie revisitée » ne fait désormais plus aucun doute !

Pour rappel, dans notre département, ce sont des dizaines de fermetures de sites, de services et de trésoreries qui sont programmées à échéance 2022.

Telle est la triste réalité maquillée derrière une contre-vérité assénée à grands coups de communication dénommée « nouveau réseau de proximité » et à laquelle les agents, élus et organisations syndicales devraient participer dans un simulacre de concertation.

Nos organisations syndicales ne tomberont pas dans ce piège grossier dont, les agents, les élus et les citoyens n'en sortiront que perdants!

Les CHSCT sont amenés à disparaître. Ce plan de restructuration, de désintégration, de pulvérisation de la DGFIP va engendrer des situations dramatiques chez les agents de la DGFIP.

Quelle sera l'instance qui servira de parapet, de garde-fou, quelle instance proposera une alternative, une solution, quelle instance pourra être saisie pour signaler, dans l'immédiateté, un danger ???

Le 16 avril dernier lors du Comité central d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CCHSCT), la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) présentait le bilan de l'application du décret du 28 mai 1982 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique pour l'année 2017.

C'est ce décret qui oblige les employeurs de l'État en termes de médecine de prévention, pour ne citer que cet exemple.

C'est ce décret qui permet à l'État de répondre de ses obligations pénales en matière de préservation de la santé physique et mentale de ses personnels, avec une contrainte de résultats imposée par la jurisprudence.

Le constat de ce bilan s'est avéré consternant... à l'image du dialogue social qui n'a cessé de se dégrader depuis 2007, avec la mise en place de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), puis de la Modernisation de l'Action Publique (MAP), puis aujourd'hui de CAP 2022.

Une cure d'austérité chasse l'autre, un acronyme remplace un sigle, mais les gouvernements successifs nous servent toujours la même recette indigeste : réformer l'État en baissant les dépenses publiques, ou bien baisser les dépenses publiques en réformant l'État ou encore baisser les dépenses publiques et en même temps réformer l'État

Les organisations syndicales sont convaincues que le maintien des CHSCT est essentiel et même vital pour continuer d'améliorer et maintenir les conditions de travail, dans un contexte de restructurations incessantes, subies par tous les agents

Les représentants de FO FINANCES 62 s'opposent au plan de restructuration de M. Darmanin

Les élus FO en CHSCT :**Titulaires : Valérie CADET & Laurence DIDAUX****Suppléants : Gautier LEDOUX & Justine KORKUT**